



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 SEPTEMBRE 2023 À BAZEILLES



Les représentants des clubs ardennais de Tennis de Table se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 9 septembre 2023 à 14h00, à Bazeilles.

26 clubs sur 27 sont représentés, 1 club est absent : Cliron

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président, Julien DUPONT, ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2022
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité de la saison 2022-2023
- Rapport financier 2022-2023
- Rapport des vérificateurs aux comptes 2022-2023
- Vote d'approbation des comptes 2022-2023
- Budget prévisionnel 2023-2024
- Adoption des tarifs 2023-2024
- Lancement de la saison 2023-2024
- Intervention des Personnalités
- Réponses aux questions envoyées par les clubs

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DU CDTT08

« Monsieur Noël BOURGEOIS, Président du Conseil Départemental des Ardennes, représenté par Odile BERTHELOOT

Monsieur Benoit GUILLEY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, excusé

Monsieur Gilles ERB, Président de la Fédération Française de Tennis de Table, excusé

Monsieur Christophe PORTE, Président de la Ligue Grand Est de Tennis de Table,

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs ardennais,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Départemental,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Chers amis sportifs,

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette assemblée générale 2023 à Bazeilles, lieu où mes deux mandats ont commencé en 2016.

Je vais tout d'abord avoir une pensée pour un grand dirigeant qui nous a quitté cette année, Bernard FAUCHERON. Bernard signe sa première licence en 1948 au PPC Sedan. En tant que joueur, il accède au classement 30 lors de la saison 1964/1965. En tant que dirigeant à partir de 1960, il occupe successivement les postes de trésorier adjoint, trésorier, secrétaire, et prendra la présidence du club en 1979 jusqu'en 2011, soit 32 ans. Sous son impulsion, le PPC Sedan qui devient Sedan TT en 1995, reste le club le plus titré du Département.

Au Comité des Ardennes, après avoir été membre dans les années 60, lors de l'AG de juin 1992, il relance le Comité et occupe le poste de vice-président, poste qu'il occupera jusqu'en 2012.

A la Ligue de Champagne-Ardenne, il est membre de la Commission Sportive dans les années 1960, et commissaire aux comptes dans les années 1990.





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Pour la deuxième saison pleine après le COVID, nous avons à nouveau franchi la barre des 900 licenciés dans les Ardennes.

Sur le plan sportif, le Comité des Ardennes peut être très satisfait des compétitions organisées sur le territoire, que ce soit chez les plus âgés avec le Challenge et le Championnat Vétérans ou chez les plus jeunes avec le Championnat Jeunes et les Pongistes en herbe. Ces compétitions ont pu retrouver une belle fréquentation grâce à la mobilisation de nombreux acteurs (élus, clubs, bénévoles, joueurs, parents, ...). Comme l'an dernier, on constate que la Coupe des Ardennes n'a pas rencontré la fréquentation attendue avec une formule revisitée.

Sur le plan animations, vous pourrez constater dans le rapport d'activités de la saison qu'elles ont été nombreuses. La présence sur le territoire est très satisfaisante, dans les écoles, dans les clubs, dans les événements grand public, ... J'en profite pour remercier Sébastien, qui aujourd'hui réalise une animation à Fumay avec le CDOS.

Sur le plan des finances, nous vous présenterons en détail les comptes dans quelques minutes, le bilan est légèrement négatif mais nous l'avions anticipé dans notre prévisionnel en début de saison.

Pour la saison à venir, les élus du Comité des Ardennes ont décidé de renforcer leurs moyens humains à un an des Jeux Olympiques, c'est donc avec un grand plaisir que je vous annonce le recrutement de Guillaume DAVENNE, pour une mission de 10 mois.

Nous allons donc avoir des objectifs très élevés en termes de développement et de promotion avec de nouvelles propositions.

Ce recrutement donnera à la prochaine équipe une vision de ce qu'il est possible d'accomplir avec deux salariés. Pour cela, le tennis de table ardennais aura besoin de bénévoles pour l'olympiade 2024-2028, essayons de préparer au mieux la continuité de notre Comité Départemental. J'insiste sur le fait que ce sera la dernière saison pour moi et de nombreux membres actuels du Comité. Je vous invite à vous investir dès maintenant afin de profiter de l'expérience des élus actuels et de bénéficier d'un nouvel accompagnement créé par la Fédération.

Je garde encore des informations sous le coude pour vous tenir en haleine un maximum durant cette assemblée générale.

Je remercie l'intégralité de nos partenaires privés et publics notamment le Conseil Départemental pour son soutien financier par le biais du plan de développement du sport ardennais et la subvention de fonctionnement. Je remercie d'ailleurs Odile BERTELOODT, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Ardennes et Christophe PORTE, Président de la LGETT pour leurs présences aujourd'hui.

Je termine en vous incitant à solliciter le Comité en cas de besoin, à former vos bénévoles (dans l'arbitrage et l'encadrement technique), à inciter les parents à s'investir et à vous structurer pour ne pas que les clubs tiennent sur une seule personne.

Je vous souhaite au nom du Comité une excellente reprise et souhaite une folle saison 2023/2024. »





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 SEPTEMBRE 2022

Ce procès-verbal est approuvé à la majorité, avec une seule abstention.

3. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022-2023

Quelques chiffres clés de cette saison :

- **Licenciés** : 903 dont 693 traditionnels et 210 promotionnels
- **Critérium Fédéral** : 80 engagés
- **Finale par classement 08** : 114 engagés
- **Championnat par équipes** : 72 équipes engagées
- **Challenge Vétérans** : 82 engagés
- **Championnat Vétérans** : 50 engagées
- **Coupes des Ardennes** : 34 équipes engagées
- **Championnat jeunes** : 48 équipes engagées
- **Pongistes en herbe** : 29 participants en moyenne et 15 clubs représentés
- **Stages clubs** : 3 stages réalisés (Tagnon, Eteignières et Montcy)
- **Stages départementaux** : 10 participants en moyenne
- **Stage de reprise** : 15 participants
- **Stage multisports** : 14 participants

Quelques chiffres des animations:

- **Interventions dans les écoles** : 152 heures réalisées
- **Intervention au collège-lycée Mabillon** : 3h00 par semaine
- **Interventions dans les clubs** : 380 heures réalisées

Et les autres animations :

- Journée Village du sport ardennais à Charleville-Mézières et à Bogny sur Meuse
- Jeux Départementaux de l'Avenir Handisports à Sedan
- Centres de loisirs : à Monthermé, Revin, Les Hautes Rivières, Villers-Semeuse
- Regroupement détection avec la LGETT : 12 enfants des Ardennes et de la Meuse

Résultats Intercomités 2022 : 5^{ème} place pour notre équipe Ardennes

4. RAPPORT FINANCIER 2022-2023

Le Trésorier Daniel HUBERT présente son rapport financier ainsi que le compte de résultat et le bilan :

“Pour la cinquième saison consécutive, les comptes de la saison 2022/2023 ont été confiés au cabinet comptable SOFRAC. Pour une bonne compréhension des représentants des clubs, nous avons tenu à conserver la même présentation que les saisons précédentes.

Je vous livre donc la petite analyse que j'ai pu faire à l'examen des documents reçus par le cabinet:



COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS (RECETTES) :

Le total des recettes de l'exercice s'établit à 49.033 € contre 60.4845 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 11.812 € (- 19 %) avec les variations suivantes pour les principaux postes :

- PRESTATIONS ANIMATEUR : 11.225 € contre 10.540 € en 2021/2022 (+ 685 €).
Poste en augmentation de 6%, un des meilleurs résultats depuis 2016.
- PRODUITS COMPETITIONS : 9.649 € contre 6.457 € (+3.192 €)
. Il faut souligner que la comparaison n'est pas représentative car les chiffres de la saison 2021/22 ont été faussés par les remboursements d'engagements championnat effectués aux clubs à la suite du Covid, ceci sur les 2 saisons.
- STAGES : 3.284 € contre 360 €.
. Nous retrouvons des chiffres comparables à ceux enregistrés avant le Covid mais ceci est dû presque uniquement à l'organisation d'un stage Multisports d'été à Moraypré.
- LICENCES : 6.081 € contre 7.783 € (- 1.702 € (- 22%).
Cette baisse de recettes résulte non pas d'une baisse des licenciés (en hausse de 8%) mais une nouvelle fois de la réduction du complément licences entreprise par le Comité pour tenir les engagements pris envers les clubs ardennais en début d'Olympiade. La quote-part revenant aux Comités Départementaux n'a elle presque pas varié (+ 19 €).
- SUBVENTIONS : 11.244 € contre 34.377 € en baisse de 23.133 € (- 67 %).
Nous avons en 2021/22 bénéficié d'importantes aides à l'emploi et à la reprise suite au Covid. Mais hélas ces aides ne sont pas éternelles comme nous vous l'avons souligné chaque année et nous retrouvons pour cet exercice une situation "normale".
- AUTRES PRODUITS : 7.524 €
Dans ce chapitre deux postes méritent explication :
. Celui des produits exceptionnels (5.586 €) qui sont des sommes qui concernent des exercices antérieurs qui devaient être expurgées. Ce sont principalement des engagements championnat, des licences et des prestations de notre salarié dont les paiements ont été différés d'une saison sur l'autre.

. Et celui des amendes en forte augmentation avec un total de 1.000 € mais il ne faut pas s'en réjouir car malheureusement elle résulte surtout des nombreux forfaits d'équipes enregistrés, ce qui n'est pas très bon dans tous les sports.

Pas d'évolution importante sur les autres postes.

CHARGES (DEPENSES) :

Le total des charges est lui en nette diminution à 50.991 € contre 54.832 € (- 3.841 € - 7%).

Il est cependant judicieux d'analyser les principaux postes :

- SALAIRES ET CHARGES SOCIALES : 24.641 € contre 29.757 €. (- 5.116 € - 17%).
. Dont Salaires : 22.273 € contre 26.568 € (- 4.295 € - 16 %).
. Charges sociales : 2.368 € contre 3.189 € (- 821 € - 26 %).





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La baisse de ce poste s'explique par l'embauche à l'été 2021 d'un salarié en CDD pour accompagner la reprise des activités après le Covid. Nous sommes donc revenus à une situation normale avec un seul salarié.

- CHARGES LIEES AUX COMPETITIONS : 9.522 € contre 6.123 €. (+ 3.399 € + 56 %).
Cette augmentation très importante s'explique surtout par le chapitre "Sélection Ardennes" avec la participation de 2 équipes aux Intercomités en juillet 2022 à Thionville avec hébergement.
- VEHICULE COMITE : 7.204 € contre 7.408 €. (- 204 € -3 %)
Le poste carburant est en forte hausse (+1.200 €) en raison de la hausse incessante des prix mais aussi à moindre titre parce que notre salarié a effectué plus d'interventions dans les clubs et dans les écoles.
Ceci est équilibré par le fait que le véhicule est maintenant amorti.
- AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT : 5.156 € contre 7.413 € (- 2.257 € -30 %)
A noter la baisse des frais déplacement (-949 €). En 2021/22 ce poste avait été impacté principalement par les frais du salarié en CDD que nous avons déjà évoqué.
A l'inverse le poste "petit équipement" est lui en forte augmentation (+ 1.052 €), principalement en raison de l'achat de polos pour notre sélection mais c'était un investissement nécessaire.

En conclusion, l'exercice 2022/2023 se solde par une légère perte de 1.958 € que nous avons prévue dans notre prévisionnel pour cette saison (- 2.023 €). On ne peut guère faire mieux en matière de prévision...

BILAN

Je vous rappelle que le Bilan est la photographie instantanée du patrimoine de l'Association à la date du 30 juin 2022 et que le Compte de Résultat enregistre lui, les charges (dépenses) et produits (recettes) de l'exercice.

L'Actif, qui enregistre ce que l'Association possède, est constitué surtout pour nous des disponibilités en banque du Comité, en baisse de 6.495 € (-9%). Elles représentent 92 % de l'actif.

Le Passif représente, lui, les Dettes de l'Association envers elle-même ou envers ses créanciers. Le poste le plus important pour notre Bilan concerne les Fonds Propres (réserves) qui sont de 59.090 € soit 84 % du passif. Ce sont surtout les résultats cumulés depuis le début de la présente Olympiade car elles étaient seulement de 1.124 € au 30 juin 2016, soit un gain de 57.966 €. Le total des Dettes est de 11.150 € (16 % du total).

Aucun nouvel investissement et aucun souci de trésorerie au cours de la saison.

Au 30 juin 2023, les dettes des clubs envers le Comité s'élèvent à 612 €, ce qui reste acceptable. Cependant certains clubs, bien souvent les mêmes, doivent faire l'objet de rappels avant de régler, ce qui est usant et occasionne du travail supplémentaire.





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ces bons résultats nous donnent les moyens d'être ambitieux en matière de promotion et de développement de notre sport pour la saison qui commence (année olympique). Le Président a évoqué dans son rapport moral une partie des projets importants qui seront mis en œuvre en 2023/2024. Nous vous en reparlerons un peu plus tard dans la réunion.

A la suite de cet exposé et après le rapport des vérificateurs aux comptes, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat et du report à nouveau.

Ces comptes ont été présentés comme habituellement aux vérificateurs aux comptes ainsi que les pièces comptables afférentes à l'exercice 2022/2023. Ceux-ci vous feront part de leurs conclusions après cette intervention.

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Claude LAGRANGE, vérificateur aux comptes, présente le rapport rédigé par Hervé POUPLY et lui-même pour cet exercice 2022/2023.

« Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association COMITE DES ARDENNES DE TENNIS DE TABLE, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence du Trésorier de l'association.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2022/2023.

Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. Nous avons également vérifié les soldes en banque en début et fin d'exercice. Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Qu'il nous soit permis de féliciter Monsieur Daniel HUBERT, Trésorier du Comité des Ardennes ainsi que le cabinet SOFRAC pour la qualité du travail accompli et les remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'Association COMITE DES ARDENNES DE TENNIS DE TABLE».

6. BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel 2023/2024 avec un résultat négatif estimé à 14 223 € qui tient compte bien évidemment de l'investissement humain dont le Président vous a parlé dans son rapport moral et que le Comité a voté à l'unanimité.

Ce budget est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



7. VOTE D'APPROBATION DES ELEMENTS FINANCIERS

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport de gestion sur l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023 et pris connaissance des comptes et du bilan de l'Association pour le dit exercice, les approuvent à l'unanimité dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Trésorier.

Elle décide également à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice et le report à nouveau aux Fonds Associatifs de l'Association.

8. ADOPTION DES TARIFS 2023-2024

Le Trésorier présente et commente les tarifs 2023/2024.

Quelques tarifs différents par rapport à ceux de la saison 2022/2023 :

- Augmentation de 1 € sur la licence Minimes/Cadets et de 4 € sur la licence Poussins/Benjamins en compétitions (pour suivre la LGETT et la FFTT)

Deux tarifs sont créés à savoir :

- Engagement d'une équipe en cours de saison : 30 € pour une D3 / 20 € pour une DD
- Pénalité de 50 € pour le règlement après 45 jours des relevés envoyés aux clubs

Les compétitions jeunes seront gratuites jusqu'à la fin de l'olympiade, conformément aux engagements pris.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

9. LANCEMENT DE LA SAISON 2023-2024

Le Comité des Ardennes a initié de nombreuses actions cet été à destination du grand public. Ainsi le tennis de table était présent sur toutes les étapes du traditionnel Ardenn' Tour qui est organisé par le Conseil Départemental. Il initie les curieux de tous âges à de nouveaux sports. Le public jeunes n'a pas été en reste puisque des animations ont été assurées dans plusieurs centres de loisirs à travers tout le département.

Pour la saison 2023/2024, le Comité va donc engager un second salarié pour une durée de 10 mois, en la personne de Guillaume DAVENNE, dans le but de développer de nouvelles actions. Un point est fait sur la refonte du championnat départemental par équipes car celui-ci a fait polémique courant juin alors qu'il s'agit uniquement de remettre en place une vraie pyramide sans pénaliser les équipes montantes.

Le partenariat avec le collège-lycée de Mabillon est évoqué et devrait permettre l'ouverture d'une section tennis de table à partir de septembre 2024 avec 6 heures par semaine.

En parallèle des animations, les compétitions ont également repris leur place dès le mois de juillet avec le retour des Estivales ! Du 8 juillet au 26 août. Les clubs de Bazeilles, Floing, Vivier-au-Court et Glaire ont organisé tous les vendredis soir leurs traditionnels tournois amicaux. Au-delà de la joie de se retrouver, les Estivales séduisent par leur formule originale.





Plusieurs éléments sont ensuite communiqués aux clubs, à savoir: calendrier sportif, calendrier des formations, les aides financières etc ...

Il est également rappelé que différentes aides existent pour la reprise du sport, le Pass'Sport au niveau national et l'aide à la première licence mise en place par le Conseil Départemental des Ardennes.

10. INTERVENTION DES PERSONNALITES

Mme BERTHELODT (CD08) : remercie pour l'invitation et c'est avec plaisir que le CD08 accueille les Comités à la Maison des Sports de Bazeilles. Elle félicite la présentation de l'Assemblée Générale et souligne qu'elle est agréablement surprise augmentation du nombre de licenciés. Elle remercie tous les clubs présents et évoque l'importance du bénévolat. Le CD08 poursuit l'aide à la première licence sportive. Un projet d'agrandissement de la Maison des Sports pour la pratique handisport est en cours. Elle termine en rappelant l'aide à l'acquisition de matériel auprès de la région grand-est.

LGETT: Félicitations au Président du Comité et à son équipe, c'est un plaisir d'être présent à l'AG. Remerciements aux clubs. Comité dynamique. Objectif de la licenciation. Top 10 sports les plus pratiqués en France. Diversification de la pratique: sport santé, Presti move (sport sur ordonnance), inquiétude pour l'après JO, Projet ANS pour subvention, licence découverte (pour les séances d'essai dans les clubs (gratuite et s'arrête au bout d'un mois) AG de la LGETT le 11 novembre à Tomblaine.

11. QUESTIONS DIVERSES :

Marc POTTIER (Président du club de Rethel)

Question au sujet de la signification des amendes

Réponse : L'objectif n'est pas de faire de l'argent mais que les clubs respectent au mieux les règles.

Christophe Lahure (Représentant du club de Les Mazures)

Question sur l'organisation de la réception pour Championnat par Equipes

Réponse : une vérification du calendrier serait effectuée.

Clôture de l'Assemblée Générale à 16h00 suivie du verre de l'amitié.

Le Président,
Julien DUPONT.



Le Trésorier
Daniel HUBERT.

